

RESSOURCES AREN-DIA

Intégralité des tutoriels

Dans ce document, vous aurez accès à l'intégralité des tutoriels qui vous permettront d'apprendre à utiliser la plateforme AREN.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez écrire un mail à l'adresse email suivante : manuel.bachtold@umontpellier.fr

Liste des différents tutoriels AREN existants

1. Créer un compte et se connecter à la plateforme.....	2
2. Créer facilement les identifiants pour un groupe d'élèves.....	3
3. Préparer un débat (à partir d'un texte de votre choix).....	5
4. Se connecter à la plateforme, accéder au débat et débattre (pour les élèves).....	7
5. Analyser ou exploiter les débats.....	9

1. Créer un compte et se connecter à la plateforme

Vous êtes enseignante ou enseignant et vous souhaitez créer un compte pour vous connecter à la plateforme et avoir le statut de modérateur pour créer des débats avec AREN.

- a) Aller sur le site portail-aren.lirmm/aren2023
- b) Cliquer sur « s'enregistrer » en haut à droite
- c) Remplir le formulaire « création d'un-e utilisateur-ric »
 - Pseudonyme : il vous servira d'identifiant lorsque vous vous connecterez les prochaines fois
 - E-mail : il vous permettra de recevoir un mail de confirmation d'inscription
 - Prénom et Nom de famille : lorsque vous débattrez sur AREN, ce sont votre prénom et votre nom de famille transmis qui apparaîtront au-dessus de chacune de vos contributions au débat.
 - Mot de passe : privilégiez un mot de passe que vous retiendrez facilement.
- d) Cocher ensuite « **demande d'autorisation pour créer des débats** ». Sans cela, vous ne pourrez pas créer d'espace de débat pour vos élèves.
- e) Cliquer sur « valider » en bas à droite.
- f) Aller dans votre boîte mail et ouvrez le mail reçu. Cliquer sur « vérifier mon compte AREN »

Vous avez maintenant accès à AREN, il ne vous reste qu'à attendre qu'un administrateur de la plateforme valide votre statut de modérateur pour que les fonctionnalités de création de débat apparaissent sur votre profil. Vous pourrez ensuite passer à l'étape suivante : la création des identifiants pour vos élèves !

2. Créer facilement les identifiants pour un groupe d'élèves

Vous êtes enseignante ou enseignant, vous avez déjà créé votre propre compte et demandé l'autorisation de création de débats (qu'un administrateur de la plateforme doit avoir eu le temps de vous donner/demande qui sera acceptée dès que l'administrateur en aura le temps ?). Vous voulez maintenant créer facilement les identifiants pour vos élèves.

CREER FACILEMENT LES IDENTIFIANTS POUR UN GROUPE D'ELEVES

- a) Une fois connecté sur AREN, cliquer sur « Groupes » en haut à gauche (dans le bandeau rouge).
- b) Cliquer sur « gestion des utilisateur·rices »
- c) Cliquer sur « créer classe »
- d) Remplir le formulaire « création d'un nouveau groupe et des identifiants de ses utilisateurs »
 - 1/ Ne pas toucher au paramètre « PlainText » déjà sélectionné
 - 2/ *Patron username* : cela correspond à la forme que prendra le pseudonyme de l'élève. Sélectionnez le choix dans la liste que vous préférez.
 - 3/ *Nom du groupe à créer* : indiquez un nom de groupe que vous serez en mesure de retrouver facilement (vous aurez accès à d'autres groupes classes, choisissez donc un nom de groupe suffisamment précis).
 - 4/ Copier-coller la liste de vos élèves dans *le bloc vert* (dans votre liste d'origine, les élèves doivent se trouver sur des lignes successives ; pour chaque élève, le prénom et le nom peuvent être séparés par un espace, un point-virgule ou deux-points).
 - 5/ Cocher « tous » dans les choix du séparateur entre le nom et le prénom.

Note : vous pouvez également ajouter manuellement des élèves si vous le souhaitez, à l'aide du + encadré en bleu à gauche.

- 6/ Cliquer sur « valider »

Création d'un nouveau groupe et des identifiants de ses utilisateurs

1 Form ☒ PlainText

Patron username 2 p.nom

Nbr d'utilis. 3

Nom du groupe à créer
 Classe de 4ème E - Madame CLAYETTE 3

Collez en bloc les noms et prénoms des utilisateurs en séparant les utilisateurs par le (un des) séparateur(s) choisi(s) plus bas.

4
 Jean Dupont
 Malrose Tiarius
 Magali Auvrai

Choisissez le séparateur entre le nom et le prénom.

☐ espace
 ☒ Point-virgule(;)
 ☒ deux-points(:)
 ☒ tous 5

Formulaires utilisateurs :

	Prénom	Nom de famille	Pseudonyme
U ☒ M 0	Jean	Dupont	j.dupont
U ☒ M 1	Malrose	Tiarius	m.tiarius
U ☒ M 2	Magali	Auvrai	m.auvrai

Form : Création à l'aide des formulaires uniquement (bouton +/- pour l'ajout/suppression d'un formulaire)
 PlainText : Création à l'aide d'un champs de texte
 U : utilisateur / M : modérateur

ANNULER VALIDER

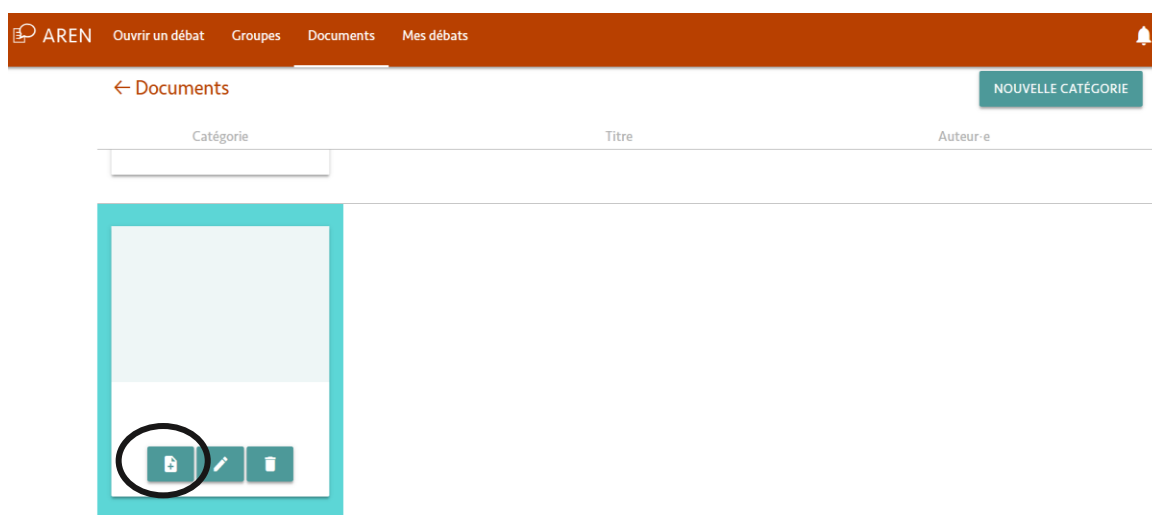
Une fois que vous validez, le logiciel crée automatiquement les identifiants des élèves : pseudonymes et mots de passe. Vous pouvez copier la liste des identifiants de vos élèves et les enregistrer dans un document à part pour les réutiliser en classe et les transmettre à vos élèves.

3. Préparer un débat (à partir d'un texte de votre choix)

Vous êtes enseignante ou enseignant et vous souhaitez préparer un débat. Pour préparer un débat, vous devez déposer votre texte sur AREN et ouvrir un débat.

A. DEPOSER UN TEXTE SUR AREN

- Cliquer sur « Documents » en haut à gauche (dans le bandeau rouge).
- Cliquer sur « nouvelle catégorie » en haut à droite.
- Mettre un titre (par exemple, le thème du débat). Ce titre figurera sur la vignette des futurs débats utilisant votre texte.
- Copier-coller l'URL d'une image si vous souhaitez qu'une image apparaisse sur cette vignette. L'URL doit être courte. Vous pouvez « copier le lien » d'une image directement. Il se peut que l'URL ne corresponde pas (si elle est trop longue) et que le message « une erreur interne s'est produite » apparaisse. Dans ce cas, réitérer les étapes précédentes.
- Cliquer sur la vignette qui vient d'être créée et cliquez sur le symbole d'un document avec un + (si vous passez avec la souris au-dessus du symbole, il apparaît « ajouter un document »).



- Indiquer le titre (version courte) du texte et l'auteur du texte
- Ajouter votre texte (vous pouvez le copier-coller) dans l'espace en question. Vous pouvez modifier la mise en page comme vous le souhaitez avant de cliquer sur « sauvegarder ».

Votre texte est maintenant déposé sur AREN. Vous pouvez à présent ouvrir un espace de débat.

B. OUVRIR UN DEBAT

- Cliquer sur « Ouvrir un débat » en haut à gauche (dans le bandeau rouge).
- Trois bulles apparaissent. C'est d'abord la bulle « Avec » qui est active. Sélectionner votre groupe classe parmi la liste (en cliquant sur l'interrupteur). Pour retrouver plus facilement le groupe, vous pouvez taper le nom du groupe dans la barre de recherche.

- c) Cliquer sur la deuxième bulle « Sur le Document... » et sélectionnez le document que vous avez créé juste avant. Les documents sont classés par ordre de création, le vôtre se trouvera dans les dernières pages.
 - d) Cliquer ensuite sur la troisième bulle « Récapitulatif » et appuyer sur « Lancer le débat ».
- Note : par défaut les options avancées ne sont pas activées.

4. Se connecter à la plateforme, accéder au débat et débattre (pour les élèves)

Vous êtes enseignante ou enseignant et vous souhaitez démarrer un débat en classe avec vos élèves, en salle informatique ou dans une salle ordinaire avec un ordinateur portable par élève. Vous avez, en amont, créé les identifiants de vos élèves et préparé le débat sur la plateforme. Vous souhaitez maintenant montrer à vos élèves comment accéder à l'espace de débat et comment débattre sur la plateforme AREN.

Il est utile de montrer aux élèves le fonctionnement de la plateforme AREN lors d'une séance précédant le débat ou en début de séance de débat. Deux options sont possibles. Vous pouvez faire une démonstration en vidéo-projetant votre écran et montrer en direct comment se connecter à la plateforme et contribuer au débat. Alternativement, vous pouvez montrer cette vidéo tutoriel dans laquelle l'utilisation de la plateforme est présentée.

- A. Se connecter à la plateforme AREN
- B. Accéder à l'espace de débat créé par l'enseignant
- C. Commenter un passage du texte ou répondre à un élève ou à l'enseignant

A. SE CONNECTER A LA PLATEFORME AREN

- a) Se rendre sur un navigateur de recherche disponible sur l'ordinateur.
- b) Rentrer l'adresse suivante dans la barre de l'URL : <https://portail-aren.lirmm.fr/aren2023>
- c) Cliquer sur « se connecter » en haut à droite.
- d) Indiquer le pseudonyme et le mot de passe donnés par l'enseignante ou l'enseignant.
- e) Cliquer sur « se connecter » en bas à droite.

B. ACCEDER A L'ESPACE DE DEBAT CREE PAR L'ENSEIGNANT

- a) Cliquer sur la vignette (donnant accès au débat du jour) indiquée par l'enseignante ou l'enseignant.
- b) Placer la souris sur le bandeau avec le nom du document et le nom du groupe indiqués par l'enseignante ou l'enseignant.
- c) Plusieurs boutons apparaissent. Cliquer sur le bouton « aller au débat ».

C. COMMENTER LE TEXTE OU REPONDRE A QUELQU'UN

- a) Lire attentivement le texte.
- b) Mettre la souris au niveau du passage du texte sur lequel on souhaite réagir et sélectionner la phrase, partie de phrase ou les mots de son choix.
- c) Cela fait apparaître le bouton « argumenter ». Cliquer sur ce bouton.
- d) Cela fait apparaître une nouvelle fenêtre intitulée « Ajouter un argument ». En dessous du texte sélectionné, donner sa position en cliquant sur le bouton « plutôt pas d'accord » ou « plutôt d'accord » ou indiquer que l'on n'a « pas compris ».
- e) Rédiger ensuite son « argumentation » dans l'espace dédié en dessous.
- f) Cliquer ensuite sur « valider ». Cette contribution apparaît alors dans la partie droite de l'écran.

- g) Les élèves peuvent alors alternativement continuer à réagir à différents passages du texte ou aux contributions (ou parties de contribution) des élèves.



Lorsque que l'on sélectionne une contribution écrite par un élève à droite de l'écran, il ne faut pas sélectionner la petite image de réponse  sinon le bouton « argumenter » n'apparaît pas.

5. Analyser ou exploiter les débats

Vous êtes enseignante ou enseignant et vous êtes en train de réaliser ou avez réalisé un débat avec vos élèves. Vous souhaitez visualiser les contributions des élèves et leurs interactions (en temps réel ou une fois le débat réalisé). Vous souhaitez exporter le débat produit par les élèves dans un fichier texte. Sur AREN, vous pouvez :

- A. Accéder à l'arbre du débat
- B. Voir la répartition des arguments
- C. Voir la topologie du débat
- D. Exporter le débat

ACCEDER A L'ESPACE « RESTITUTION » SUR AREN

- a) Se connecter sur la plateforme AREN.
- b) Cliquer sur la vignette dans laquelle se trouve le débat.
- c) Placer la souris sur le bandeau correspondant au débat et cliquer sur « restitution ».

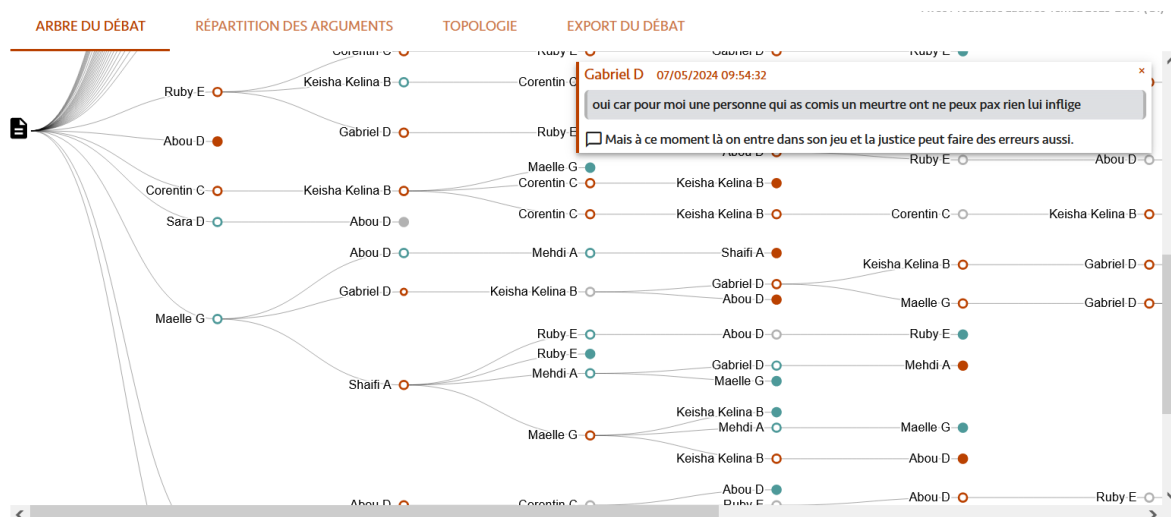
Quatre onglets vous sont proposés :

- Arbre du débat
- Répartition des arguments
- Topologie
- Export du débat

A. ACCEDER A L'ARBRE DU DEBAT

L'arbre du débat vous permet d'avoir un aperçu rapide de toutes les contributions des élèves sous la forme d'une arborescence qui part du texte (tout à gauche de l'écran). Dans la première colonne, chaque *Prénom – Nom* suivi d'un point (bleu, gris ou rouge) correspond à une intervention d'un élève sur le texte.

Si un élève répond à un autre élève, sa réponse est indiquée à droite sur la même ligne (messages reliés par un trait gris). Cela signifie que plus il y a de *Prénom – Nom* sur une ligne, plus il y a eu d'échanges entre élèves.

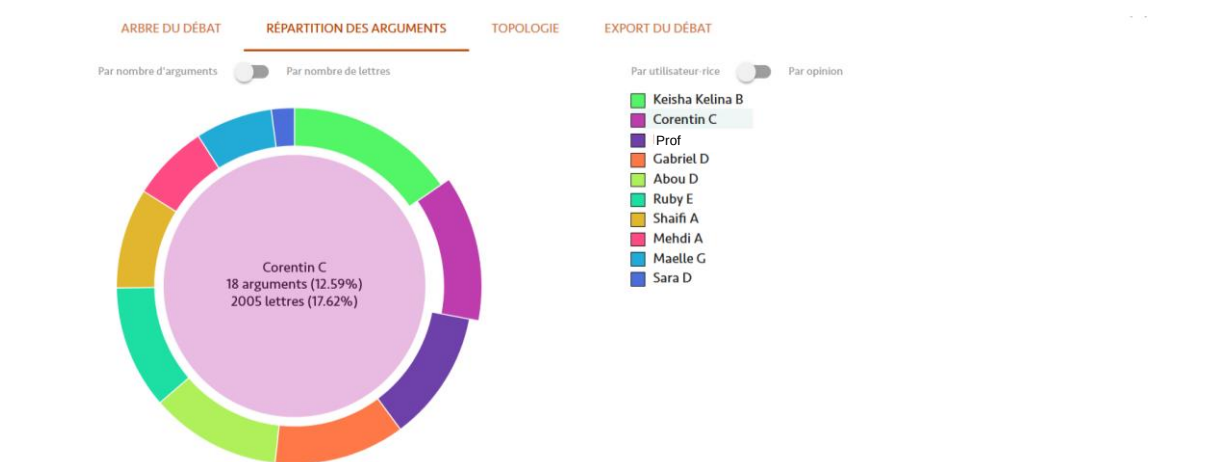


B. REPARTITION DES ARGUMENTS

Le graphique généré automatiquement vous permet, en temps réel ou après la séance de débat en ligne, de voir la liste des élèves ayant participé au débat et de quantifier les contributions de chaque élève.

Vous pouvez regarder :

- Le nombre d'arguments par élève
- Le nombre de lettres (cumulées dans leurs contributions) par élève
- Le nombre d'arguments en fonction des catégories « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » et « pas compris »
- Le nombre de lettres en fonction des catégories « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » et « pas compris »



C. ACCEDER A LA TOPOLOGIE

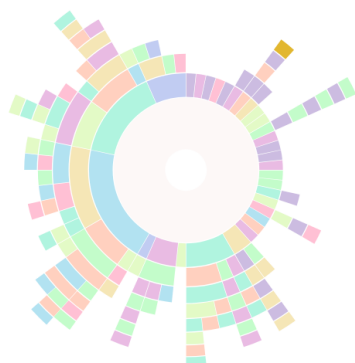
Il s'agit d'une visualisation complémentaire à celle de l'arbre du débat, qui représente la manière dont les différentes contributions des élèves sont reliées au texte (au centre de la représentation) et entre elles (par des formes de couleur superposées). En cliquant sur l'une des formes de couleur, la contribution de l'élève apparaît sur l'écran. Cela vous permet de visualiser rapidement le contenu des discussions entre élèves. Plus il y a de formes de couleur superposées, plus il y a eu des échanges entre élèves.

Afficher les légendes

Afficher les arguments

Par utilisateur -rice

Par opinion



Shaifi A 07/05/2024 10:01:40

Oui c'est pas bien, mais certains n'hésite pas. Avec la peine de mort ce sera encadré par la justice

☐ même si c'est encadré par la justice ça reste une mort et surtout ça peut marquer la personne qui exécute le criminel

D. EXPORTER LE DEBAT

En cliquant sur « EXPORT DU DEBAT », vous activez le téléchargement du débat dans un fichier texte. Une fenêtre s'ouvre et vous propose d'enregistrer le fichier sur votre ordinateur. Vous avez accès à l'intégralité du débat et des contributions des élèves.

La peine de mort en France

La peine de mort en France a été abolie depuis 1981. Cependant, avec l'actualité et de nombreux faits divers, elle revient régulièrement dans le débat public.

La part des Français favorable au rétablissement de la peine de mort a sensiblement fluctué entre 2004 et 2024. En 2004, ils étaient 45% à vouloir le rétablissement de la peine capitale, après un nouveau pic en 2011, ce taux a progressivement diminué, avant de remonter en 2024 à un record de 48%. (source : Statista, 19/04/2024)

Véronique Le Goaziou, docteure et experte en sociologie de la justice, note une tolérance moins grande au sujet de la violence. « Surtout avec les attentats, bien sûr, a fortiori dans cette période de procès pour Charlie Hebdo », mais également avec les crimes sexuels, souvent cachés par le passé, et aujourd'hui « mis sur le devant de la scène publique et considérés comme le crime absolu, le mal absolu ». (Source : Jean Loups Delmas, 20 minutes, 15/09/2020)

Selon le philosophe Emmanuel Kant, « Si le criminel a commis un meurtre, il faut qu'il meure. Il n'y a pas ici [d'équivalent] de peine qui puisse satisfaire la justice ; il n'y a rien de comparable entre une vie, si pénible qu'elle soit, et la mort, et par conséquent, il n'y a d'autre moyen d'appliquer au crime la loi du talion [œil pour œil et dent pour dent] que d'infliger juridiquement la mort au criminel. La peine de mort n'est pas le meurtre, parce qu'elle reconnaît l'individu comme une personne, un sujet de droit.

La déclaration universelle des droits de l'Homme reconnaît à chacun-e le droit à la vie et ajoute « nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». La peine de mort viole ces droits humains

Naito FMS - 07/05/2024 - 09:39:06

tolérance moins grande au sujet de la violence.

les personnes qui commettent des crimes graves doivent mourir

Coussin C - 07/05/2024 - 09:39:07

une tolérance moins grande au sujet de la violence. « Surtout avec les attentats, bien sûr, a fortiori dans cette période de procès pour Charlie Hebdo », mais également avec les crimes sexuels, souvent cachés par le passé, et aujourd'hui « mis sur le devant de la scène publique et considérés comme le crime absolu, le mal absolu ».

les gens sont de plus en plus exposés à la violence avec cnews et bfm qui font que en parler

Naito FMS - 07/05/2024 - 09:39:33

« nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Il faut une peine adapter

Makela 07/05/2024 - 09:39:46

« Si le criminel a commis un meurtre, il faut qu'il meure.

Je suis d'accord car il enlève la vie à un être humain il a fait pleurer une famille pour moi il doit mourir

Naito FMS - 07/05/2024 - 09:40:36

La peine capitale n'empêche aucun délit.

Elle permet de faire peur